

"Il n'est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes."

John STUART MILL

La laïcité : une force et un bouclier pour les femmes

13 octobre 2014 - Mairie du 6^{ème} arrondissement, Lyon 4ème quinzaine de l'égalité femmes-hommes, Région Rhône-Alpes

La laïcité à l'épreuve du culturalisme

Yolène Dilas Rocherieux

Pourquoi parler de laïcité, alors qu'elle n'est en rien l'objet de mes recherches? Depuis 30 ans, mes travaux, mes cours et mes publications portent sur les idéologies (surtout extrêmes) et les utopies. Mais depuis une quinzaine d'années, je suis confrontée, que ce soit sur mon lieu d'habitation ou à l'université, à l'entrée de plus en plus forte du religieux dans les espaces collectifs et les institutions, sous des formes diverses, vêtements, nourriture, discours, lieux de prières etc. De plus, en tant que femme qui a beaucoup milité pour l'émancipation féminine, je suis déconcertée par les comportements et les discours de certains de mes étudiants et étudiantes sur le statut de la femme au sein de nos sociétés. Aussi, lorsqu'un ami m'a demandé de faire partie du groupe laïcité au sein du HCI, j'ai accepté.

Pendant deux ans et demi, nous (tous bénévoles) avons auditionné de nombreux acteurs de la vie sociale (professeurs, patrons, syndicalistes, inspecteurs du travail et scolaires, et bien d'autres). Ces témoignages ont été pour certains d'entre nous de vrais révélateurs, alors que pour d'autres, ils venaient corroborer ce que nous savions déjà.

Ces enquêtes ont servi la rédaction de deux avis : l'un sur la neutralité religieuse dans l'entreprise, remis en septembre 2011 au Premier ministre François Fillon et publié à *La Documentation française* en octobre 2012; l'autre sur la laïcité dans l'enseignement supérieur, dont la parution était prévue en octobre 2013. Mais, et c'est la première fois dans l'histoire du HCI depuis sa création en 1989 par Michel Rocard, qu'un rapport commandé par le premier Ministre est censuré . Ce dernier (Mr. Ayrault) nous a interdit de le publier.

Plus grave encore, notre travail a été totalement rejeté par le rapport Tuot du 1er février 2013, dont les cinq volets sur la refondation de la politique d'intégration remettent en cause les acquis de la laïcité.

Une fois débarqués, une fois le HCI supprimé, nous avons décidé de publier notre avis sur l'université, doublé d'un "Manifeste nommé "Pour faire vivre la laïcité" que j'ai accepté de rédiger.

Dans ce Manifeste, je reviens sur la confusion entretenue autour du terme laïcité, sur le déni d'une situation avec le refus d'en débattre de peur d'être désigné comme réactionnaire, raciste, islamophobe. Le défi était donc d'aborder ce thème sans blesser, de formuler des solutions sans heurter; là était la grande difficulté.

J'ai cherché à comprendre pourquoi nos politiques et nos élites étaient arrivés à un tel blocage. Peut-être, tout simplement, parce que la laïcité se heurte à deux termes chauds brûlants : l'intégration et le multiculturalisme (d'où le titre de cette communication).

Pour saisir le lien entre laïcité, intégration et multiculturalisme, il faut partir de la société en général pour mieux saisir ce qu'est notre modèle sociétal, en crise, donc en danger.

Nous savons que toutes les sociétés se divisent entre espace sacré (globalement le religieux) et espace profane (tout ce qui ne relève pas du sacré) avec une partition différente selon les pays et leur histoire. Nous savons que le processus de sécularisation, lentement engagé dans les pays occidentaux depuis trois siècles, a consisté en un élargissement de l'espace civil (profane) au détriment du religieux sans pour autant le détruire ou le nier. Et si chacun de ces pays sécularisés a choisi sa propre voie, le fondement reste identique avec la séparation de Eglises et de l'Etat, du pouvoir temporel et de l'intemporel.

Du fait de son histoire, non sans conflits et drames, la France a tracé son propre chemin, celui de la laïcité qui recentre la religion sur la sphère personnelle et les lieux de cultes. Progressivement, la majorité du pays, croyants et non-croyants, s'y est accoutumée et la laïcité s'est imposée dans notre pays comme une sorte de "tradition moderne". Le lien ancestral avec la religion -- ici le christianisme -- a été en partie rompu au profit d'un nouveau type de sociabilité axé sur la laïcité, laquelle s'est imposée comme une norme. Donc premier point à rappeler : la laïcité est normative puisqu'elle impose un cadre et des règles de vie collective.

Mais quand la société, à travers ses institutions et ses élites, n'impose plus sa norme (ce qui est le cas), ce sont alors les différents groupes qui imposent la leur sur la base de "l'entre soi" confessionnel et/ou ethnique. Dans ce contexte, la laïcité comme principe politique, code de vie collective et norme, se voit remise en question par divers groupes de croyants qui rejettent la suprématie du droit civil sur les lois sacrées. Se rejoignent ici radicaux et orthodoxes issus des trois monothéismes -- certes à des degrés différents -- pour exploiter la crise sociétale et identitaire à leur profit.

Nous sommes toujours surpris face à une "Caroline" ou à une "Stéphanie" qui adopte le voile intégral, prête à aller vivre dans un pays dont elle ne parle pas la langue et dont elle ne connaît en rien la culture. Le problème, c'est que notre société (à travers ses institutions, famille, école ou travail) ne dit plus rien à ces jeunes filles (ou jeunes hommes) sur le monde dans lequel elles vivent, quelles sont ses valeurs et ses normes, sinon la seule liberté de choix. C'est pourquoi des jeunes gens et jeunes filles, en recherche de repères, s'approprient les normes et les règles portées, soit par des groupes délinquants, soit par des groupes religieux qui leur fournissent une identité, un statut, au sein d'une communauté protectrice et homogène.

Attention, il n'est pas question de nier l'existence d'une diversité ethnique, religieuse, culturelle ou autres, encore moins de réfuter le droit d'appartenir à telle ou telle communauté à la condition, toutefois, que celle-ci reste ouverte sur l'extérieur, la société globale. Mais plus encore, à la condition que chacun de ses membres se reconnaisse dans un fonds commun en histoire, en droits, en valeurs et en normes dont fait partie la laïcité.

Or depuis une trentaine d'années, le mouvement sociétal semble aller en sens inverse du fait d'une immersion des peuples dans la mondialisation, d'une circulation accentuée de populations poussée hors de leurs pays par la misère, les révolution et les guerres. Ainsi, par glissements successifs, les frontières entre religion, culture, identité et engagement politique se sont brouillées pour servir des communautés fortement intégratrices et protectrices, mais aussi fortement excluantes, chacune faisant poids pour accélérer le processus de désécularisation".

Cette position bénéficie du soutien de courants politiques et d'intellectuels militants qui, après avoir délaissé le monde ouvrier, sont en recherche de nouveaux "dominés" comme l'étranger, le "sans", dans un contexte de sur-valorisation de la culture des "autres", et de sous-valorisation de celle du pays d'accueil, alors dénoncée comme "dominante", hégémonique. Mais chez ces derniers, nulle interrogation sur les retombées idéologiques de cette "haine de soi" qui a pour effet de diviser toujours plus les populations.

Résultat, une grande confusion entre la reconnaissance, toute légitime, de la diversité culturelle, et ce qui est présenté comme la solution : <u>le multiculturalisme</u>. De dimension idéologique et politique, le projet multiculturaliste semble généreux, puisque porté par le principe égalité, mais il remet en cause l'article premier de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits". Or la clause première du projet multiculturaliste est la suivante : "Les cultures sont égales en droits à l'intérieur d'une même société.

Il faut bien saisir l'opposition entre ces deux déclarations. Obligatoirement la clause centrale du projet multiculturaliste annihile l'article 1er de la déclaration des droits de l'homme, puisqu'elle reconnaît des droits spécifiques, donc différents, aux personnes en fonction de leur assignation à tel ou tel groupe religieux ou culturel. Certains pays ont expérimenté sur ce terrain, comme le Canada sous le couvert d'accommodements raisonnables, avant de reculer (sur certains points) face aux demandes de tribunaux rabbiniques ou islamiques, de jours fériés spécifiques à chaque religion, de pauses pour les prières sur les lieux de travail, de revisite des programmes scolaires etc. Des accommodements qui s'imposent progressivement au niveau mondial puisque, depuis peu, on autorise le port du voile ou du turban sur les stades.

Si nous voulons sortir de cet embrouillamini idéologique, il faudra bien accepter d'ouvrir le débat sur les fondamentaux du projet multiculturaliste, à savoir :

- 1) La revendication d'une égalité en droits des cultures à l'intérieur d'une même société remet en question l'égalité en droits des individus
- 2) La demande multiculturaliste ne taraude que les pays occidentaux et nul autre, pourquoi ?

Une autre conséquence de cette volonté de déconstruire la laïcité au profit du multiculturalisme, est le rejet du mot intégration jugé "trop usé, trop connoté, par le rapport Tuot de février 2013 qui propose de lui substituer celui "d'inclusion".

L'approche est surprenante, car nous savons que l'intégration concerne, certes, les arrivants du dehors et leurs descendants, mais aussi les arrivants du dedans, c'est-à-dire tous ceux qui naissent sur ce territoire, Français de date ancienne ou récente. Tout arrivant dans une société doit être guidé pour entrer dans un monde déjà bâti, qui existait avant eux et qui existera bien après, d'où l'obligation de leur transmettre un fonds culturel identifié et clair en langue, lois, valeurs, normes, traditions, histoire etc.

Pourquoi ce rejet de l'intégration qui est un principe sociétal élémentaire, que la philosophe **Hannah Arendt** présentait comme une nécessité pour maintenir l'unité d'une société : "... la continuité d'une civilisation constituée, ne peut être assurée que si les nouveaux venus par naissance sont introduits dans un monde préétabli où il naissent en étrangers" [La crise de la culture, 1954]. En résumé, le rejet d'une politique d'intégration risque non seulement de nous diviser un peu plus, mais aussi de faire de nous tous des déracinés.

Pour accueillir l'altérité, pour faire unité dans la diversité, un pays se doit d'être solide sur ses pieds, confiant dans ses fondations, tout en étant capable, par ses structures d'accueil et en fonction de ses capacités, d'intégrer tous ses membres sur la base de principes clairs expliqués et enseignés. Reste aux politiques et aux institutions l'obligation de transmettre cette

"tradition moderne", la laïcité, qui reste un formidable levier d'intégration, puisqu'elle permet de rassembler tous les citoyens -- et au-delà tous ceux qui vivent sur le territoire national --, quelles que soient leurs origines religieuses ou ethniques, sans la moindre distinction. Et sur ce point, les femmes doivent être en première ligne, car c'est elles qui sont et seront les premières touchées.

Yolène Dilas-Rocherieux